



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 30 août 2023

Communiqué de presse

Les forces de police et de gendarmerie se mobilisent contre les cambriolages dans le département

En 2023, 257 cambriolages ont été recensés depuis le début de l'année en zone police et 522 en zone gendarmerie. Les locaux d'activité professionnelle et associative sont particulièrement concernés par ce phénomène (62 faits constatés en zone police et 192 en zone gendarmerie).

Les patrouilles ont été renforcées dans tout le département et notamment dans les zones commerciales. Dans le cadre du partenariat avec la CCI et les sociétés de sécurité privée, en lien avec les référents sûreté des forces de l'ordre, un renforcement des mesures de protection et une sensibilisation des commerces sont menés.

La gendarmerie a conclu des conventions de participation citoyenne avec 50 communes pour mieux identifier les risques et les tentatives de cambriolage. À travers le fonds d'intervention pour la prévention de la délinquance (FIPD), l'État finance chaque année la mise en place de nouveaux dispositifs de vidéoprotection dans les communes pour prévenir les vols par effraction.

Au-delà de ces mesures concrètes, il faut d'abord et avant tout rappeler que, pour chaque acteur, particulier comme professionnel, la vigilance est la première étape dans la lutte contre les cambriolages.

La pleine mobilisation de la police et de la gendarmerie contre les cambriolages produit des résultats.

Par rapport à 2019 (année comparable avant Covid-19), les cambriolages ont diminué de 20 % environ en zone gendarmerie, et en particulier de 18 % à l'encontre des résidences principales et de 20 % à l'encontre des locaux commerciaux. En zone police, l'ensemble des faits constatés de cambriolage a diminué de 27 % sur la même période.

Au total, et sur l'ensemble du département, les faits de cambriolage constatés ont diminué de près de 25 % entre 2019 et 2023.